

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2010

Le premier juin deux mille dix à vingt heures, le conseil municipal de LEGNY s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Madame Sylvie JOVILLARD, Maire.

PRÉSENTS : MESDAMES JOVILLARD, CATALA, SIMPSON, AIRAULT  
MESSIEURS MORIN, VIEUX, DELESTRA, PLASSE

ABSENTS EXCUSÉS : LUCIE DUPORT & SYLVAIN GROS

PUBLIC PRÉSENT : Mmes MASSINI ET MAYNAND – M. AIRAULT

### I. DELIBÉRATIONS SOUMISES AU CONSEIL

1-1 Autorisation pour souscription d'un emprunt court terme (4 ans) : pour financement de la TVA sur les investissements 2010, finalisation travaux école, compensation baisse du taux de subvention du C.G. . Prêt d'un montant de 179.813 euros remboursés en quatre ans avec possibilité de remboursement anticipé.

POUR : 6 VOIX – ABSTENTION : 2 VOIX (M. PLASSE – Mme AIRAULT) –  
CONTRE : 0

1-2 Modification du budget d'investissement en lien avec délibération précédente :

recettes : actualisation du capital emprunté - actualisation des montants de subventions & dépenses : travaux complémentaires école (accessibilité et sanitaires)

POUR : 6 VOIX – ABSTENTION : 2 VOIX (M. PLASSE – Mme AIRAULT) –  
CONTRE : 0

1-3 Projet de délibération sur le droit de préemption sur les baux commerciaux : il est rappelé au conseil que celui-ci avait délibéré à la majorité favorablement pour l'application du droit de préemption sur les baux commerciaux visant à donner à la commune les moyens d'agir pour préserver la qualité de son commerce et défendre les initiatives de développement local. La Chambre de Métiers avait soutenu favorablement cette démarche mais la CCI avait demandé à l'époque l'élaboration d'un rapport d'analyse justifiant de cette réflexion. Ce document désormais établi et soumis à étude auprès de la CCI, Mme le Maire demande à nouveau au Conseil de se prononcer sur l'application de ce droit de préemption sur les baux commerciaux.

POUR : 6 VOIX – CONTRE : 2 VOIX (M. PLASSE – Mme AIRAULT) –  
ABSTENTION : 0

1-4 Contrat triennal : avenant N°1 portant création d'une nouvelle ligne *Aménagement bâtiments communaux* sur 2011 pour conserver montant total subvention du Conseil général

POUR : 8 VOIX

## II. RAPPORT DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

Tourisme (O.Morin) : suite au dernier conseil d'administration de l'Office du tourisme, mise en place d'un circuit GPS, problème de recouvrement de la taxe de séjour avec certains hébergeurs, relance auprès des associations pour qu'elles transmettent bien via leur mairie toutes les manifestations ouvertes à un large public

Déchets/RSO (O.Morin) : informe de la réunion organisée en mairie avec les commerçants Halle et M. Delorme : finalement il s'avère que seule la boulangerie utiliserait le local poubelles. Etudions une solution personnalisée pour M. Trin

Services à la personne (V.Catala) : rend compte du dernier conseil de l'ADMR *aide aux familles* avec 384 heures d'intervention sur Légny et 329 portages repas /an assurés par 2 membres de l'ADMR *aide à la personne*. Orientation 2010 : accent sur la démarche qualité.

Enfance/jeunesse (V.Catala) : rend compte de l'AG extraordinaire de la Ribambelle qui a vu l'élection d'un nouveau bureau reposant sur une nouvelle organisation et la mise en place future de plusieurs commissions avec une participation des élus.

Assainissement (JC Delestra) : Chantier Billy : retard sur la remise en état de la chaussée suite aux contrôles effectués qui ont nécessité de revoir quelques points du chantier.

Ecole/urbanisme (C.Simpson) : chantier halle : les 5 lots sont pourvus – PLU : modification validée sur le principe par le Syndicat Mixte du Beaujolais – dans l'attente des documents de l'agence d'urbanisme pour lancer la phase consultation partenaires associés et enquête publique.

Permis /Déclarations de travaux : permis déposé par M. François accordé, modification permis de M. Labe, accordée - déclarations accordées pour les travaux déposés par M. Ratton, (serres), M. Morel (vélux)

Eclairage public (M.Vieux) : suite à dernière réunion SYDER, décision de solliciter les communes pour alléger déficit SYDER à hauteur de 2 euros /hab. sur budget 2011

CCPBO (S.Jovillard) : rend compte des principaux sujets traités du dernier conseil communautaire en rappelant que lors du prochain conseil sera donné lecture du rapport annuel 2009 sur la qualité et le prix d'élimination des déchets. Ont été actés les dossiers suivants : appel de la subvention du CG pour l'achat de 300 nouveaux composteurs ; le nouveau fonctionnement du mode de gestion de la voirie intercommunautaire ; le renouvellement de la convention pour le Fonds d'aide aux jeunes avec le CG et de la convention avec Destination Beaujolais.

## III. QUESTIONS DIVERSES

Mme Airault demande des réponses à des questions qu'elle a transmises par mail en février à la commission urbanisme portant sur des précisions concernant le PLU (Quel sera le retour sur investissement ? Au bout de combien de temps aurons-nous amorti les frais de la modification ? Y aura-t-il des créations d'emplois ?, quid des entrepôts de M. Delorme ?, ...) et le refus de permis de M. Daha.

- Il est rappelé que le PLU et toutes les modifications qui lui sont inhérentes ne répondent pas à des règles financières mais à l'intérêt général portant sur le développement économique, la préservation des territoires agricoles et naturels ou à la volonté d'assurer un développement de l'urbanisation.

- précise que le permis de M. Daha a été refusé au motif d'un problème de sécurité lié à la sortie de voiture sur la départementale : il est indiqué que le motif premier du refus n'est en rien le problème de sortie mais le problème de zonage du PLU et que le problème évoqué de sortie pourra être sans problème résolu avec leur constructeur dès que la modification du PLU lui autorisera un dépôt de permis

Mme Airault donne lecture du mail adressé par M. Chabert au Conseil affirmant la construction future de deux maisons mitoyennes : la commission urbanisme n'a pas étudié de demande de permis à ce sujet et n'est pas au courant d'un tel projet.

M. Plasse demande que soit étudié l'éclairage permanent du parking suite aux récents délits commis sur des voitures stationnées (vol d'essence en particulier).

Fin de séance à 21h23

Prochain conseil municipal 6 juillet à 20H